

Trait D'union

1867 2017

PONT-ÉVÊQUE A 150 ANS

 @PontEveque38



DOSSIER

Pont-Évêque dans l'Agglomération

Jean Yopouyan honoré



Pôle Petite Enfance



Graine de Malice

La Foulée des Forges



Sommaire



Mairie de Pont-Évêque

Hôtel de ville
1, Place Claude Barbier - BP 50057
38783 PONT-ÉVÊQUE Cedex
Tél. 04 74 57 28 80
Fax 04 74 57 28 83
Site : ville-pont-eveque.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h
et de 13h à 17h
Le samedi matin de 9h15 à 11h30

Magazine bimestriel Trait d'Union 3000 ex.

De la commune de Pont-Évêque

Directeur de la publication : Martine FAÏTA

Élue référente à la communication : Dalila BRAHMI

Réalisation et impression :

Éditions JP MARTIN - 06 51 95 55 12
30, avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE

Conception graphique : Magali ARNAUD

Crédit photo : Fotolia

**La Municipalité remercie les annonceurs
pour leur collaboration et leur confiance.**

- **Édito du maire** p. 3
- **Travaux Cadre de vie Environnement** p. 4
 - Aménagement des Espaces naturels sensibles
 - Une mare pédagogique
 - Parcours de santé
 - Accessibilité
 - Élagage et développement durable
 - Mise aux normes de l'éclairage public
 - Éclairage et sécurité
- **Vie municipale** p. 7
 - Le Pôle Petite Enfance Graine de Malice inauguré
 - Devenez propriétaire !
- **Municipalité** p. 8
 - La cantine Dolto a 10 ans !
 - Conseil Municipal des Enfants
 - 253 participants à La Foulée des Forges
 - Un trail nocturne pour la compétition
 - Des courses enfants pour l'esprit sportif
- **Dossier** p. 10
 - Pont-Évêque dans l'Agglomération
- **Vie municipale** p. 12
 - Le coin de la médiathèque
 - Le coin de la ludothèque
- **CCAS** p. 13
 - Le trophée des Sans Souci
 - Les seniors entretiennent leur forme !
 - À la découverte des Floralies
 - Déjeuner gourmand au Comptoir des criques
 - Soirée conviviale au Jardin partagé
- **Centre Socioculturel "Arc-en-Ciel"** p. 14
 - Vacances de la Toussaint sous le signe d'Halloween
 - Secteur adultes familles
- **Vie économique** p. 16
 - Jean-Michel Rousset
 - Directeur des Pompes Funèbres de l'Agglomération Viennoise
- **Vie pratique** p. 17
 - Numéros utiles
 - Rencontrez vos élus...
 - Collectes sélectives
- **Les brèves** p. 18
 - Automobilistes : Adoptez les démarches en ligne
 - L'hiver approche : isolez-vous !
 - Prévention des cambriolages : soyez vigilants !
 - Pacte civil de solidarité : les démarches en mairie
- **État civil** p. 19
- **Tribune libre** p. 19
- **Calendrier des fêtes** p. 20



Donner à Pont-Évêque la place qu'elle mérite

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je me dois d'aborder les tristes événements qui ont agité notre commune, ayant pour origine le décès tragique d'un jeune viennois de 19 ans.

Nous devons d'abord respecter le deuil d'une famille qui a perdu son enfant.

Nous devons aussi refuser la violence qui s'est exprimée et l'exploitation qui peut en être faite.

Ces actes sont inadmissibles. Je les dénonce fermement en espérant qu'ils soient condamnés.

Sans transition je vais évoquer l'actualité de la commune et l'avancée de nos différents projets.

Après 18 mois de travaux, le **Pôle Petite Enfance Graine de Malice** qui regroupe la **crèche**, un **Relais d'assistantes maternelles**, et un **Lieu d'accueil enfants parents**, mutualisé avec la consultation du service de **Protection maternelle infantile** du Département, a été inauguré. Je vous rappelle que pour maintenir ces services sur la commune, et donc les emplois, la Ville a cédé le terrain à ViennAgglo pour l'euro symbolique, ce qui représente un investissement de 255 000 €. Début décembre, ce sera au tour du **Pôle Sportif** d'être sous la lumière et d'inscrire son nom dans l'histoire de la commune.

Pont-Évêque poursuit sa mutation avec le soutien de notre tissu associatif, à l'image de **Sportitude +** qui a insufflé une nouvelle énergie au Cross du 11 Novembre, devenu La Foulée des Forges. Cette manifestation partenariale a été une belle réussite. Je félicite la présidente Élise Goubet, les bénévoles, les élus et nos associations pour leur implication et leur sens de l'engagement.

Nous allons rentrer dans la préparation des fêtes de fin d'année. Je souhaite également faire un focus sur la mobilisation des habitants et des salariés autour de la programmation de **Noël en fête !!!** Un rendez-vous tant attendu par tous ! Cet événement festif qui favorise le vivre ensemble se veut féerique. Les animations se concentreront autour d'une patinoire de 240 m².

Le **Réveillon de la Saint-Sylvestre**, organisé par le CCAS avec des habitants volontaires, est bien sûr reconduit pour que chacun puisse débiter la nouvelle année, entouré d'affection.

*Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous invite à la **Cérémonie des Vœux, le 7 janvier, à 18 heures, à la salle des fêtes.***

Madame le Maire, Martine Faïta

Bonne nuit à votre écoute



Travaux Cadre de vie Environnement

✓ Le mot des élus...

*Gilbert Courtois
Conseiller municipal
en charge de l'Environnement*



“ Les dépenses engagées par la municipalité pour valoriser les Espaces naturels sensibles de la commune sont subventionnées à 48 % par le Département de l'Isère. ”

Aménagement des Espaces naturels sensibles

Pour valoriser les Espaces Naturels Sensibles de la commune, classés comme zone protégée, la municipalité poursuit l'aménagement des zones humides.

Le Département a financé la pose de panneaux d'information installés par les agents de l'Office national des forêts, à la Véga, aux Tanneries, et disséminés le long du sentier, ainsi que des poteaux directionnels et des visuels.

En complément, la municipalité a réalisé et posé quatre panneaux présentant les caractéristiques de la Ripisylve, des prairies humides, des résurgences et de la mare pédagogique, en reprenant la charte graphique du Département.



Une mare pédagogique

Les services techniques ont creusé une mare pédagogique, à la Prairie, à quelques pas des résurgences. On y accède par la petite route qui mène vers l'ancien dancing.

Petit à petit, elle s'est remplie sous l'action de la pluie. Cette eau stagnante va servir de lit aux plantes aquatiques et attirer des insectes qui feront le régal des grenouilles, des oiseaux et autres petits prédateurs.

« Ce sera un lieu d'observation idéal pour les écoliers, les collégiens et les familles » explique Gilbert Courtois, conseiller municipal en charge de l'environnement qui supervise le dossier.

Dans une optique pédagogique, un livret sur les Prairies inondables a été édité avec le concours de l'association Nature vivante. Il sera distribué dans les écoles, au collège et dans les communes environnantes. **Il est téléchargeable sur le site de la ville : www.ville-pont-veque.fr**



Travaux Cadre de vie Environnement

Parcours de santé

L'aménagement du parcours de santé est terminé. Un toboggan a été installé pour les jeunes enfants. Des balançoires à ressort, des tables et des bancs complètent l'équipement du site.



Accessibilité



Devant les courts de tennis et l'accès au parcours de santé, les places pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ont été matérialisées.

Merci de les respecter !

Élagage et développement durable

Pendant les vacances de la Toussaint, les services techniques ont élagué les arbres du centre-ville. Les branches ont été broyées en copeaux. Ils serviront à pailler les plantes et arbustes pour les protéger de l'hiver, et l'été, ils permettront de limiter l'évaporation d'eau et ainsi, de réduire l'arrosage, dans une démarche de développement durable.



Travaux Cadre de vie Environnement

✓ Le mot des élus...

*Christian Tognarelli
Conseiller municipal
délégué à l'éclairage public*



“ Dans un contexte de baisses des dotations de l'État, la modernisation de notre parc d'éclairage est nécessaire pour faire baisser la facture d'électricité, d'autant que les travaux sont subventionnés par l'État, le SEDI et ViennAgglo. ”

≡ Mise aux normes de l'éclairage public

La municipalité a engagé un programme de mise aux normes de l'éclairage public, avec des équipements plus performants et moins énergivores. La première tranche concernait le remplacement de 108 points lumineux (ampoules incandescentes) en luminaires Leds, les armoires des Plantées, de la Raie Brunet, de la Prairie, des Tanneries, des Forges, du chemin Cartallier, du Marais et du Sourd. La puissance déposée équivaut à 19 125 W.

Pour rappel le montant de cet investissement est de 84 716 €, subventionné par le SEDI à hauteur de 16 943 €. Le restant à charge, soit 67 773 €, bénéficie d'une participation de 50 % de ViennAgglo, dans le cadre de son dispositif : "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV), soit 33 886,50 €.

La deuxième tranche vise elle aussi à changer une centaine de luminaires, pour réduire la consommation électrique. Le coût prévisionnel s'élève à 100 844 €. La contribution aux investissements s'élève à 60 279 €, avec une aide du SEDI de 3 602 € et d'une subvention de 50 % de ViennAgglo au titre du TEPCV, soit 30 139 €.

≡ Éclairage et sécurité

L'éclairage public est un élément de sécurité. Pour accompagner l'ouverture du Complexe sportif Olympia, deux candélabres seront déplacés rue Sibille, avec ajout d'un luminaire sur le parking, qui jusque-là, n'était pas éclairé car peu utilisé.

Le coût prévisionnel s'élève à 10 987 €, dont 1 681 € à la charge de la commune.

Que faire en cas de panne ?

La Ville de Pont-Évêque met tout en œuvre pour assurer un service public de qualité, notamment en matière d'éclairage public. Si vous constatez un dysfonctionnement, nous vous invitons à en informer immédiatement la mairie, en appelant l'accueil au 04 74 57 28 80, ou par mail : mairie@ville-pont-eveque.fr en précisant l'adresse où se situe la panne, pour pouvoir intervenir au plus vite.

Vie municipale

Le Pôle Petite Enfance Graine de Malice inauguré

L'inauguration du Pôle Petite Enfance a mis en lumière la qualité de cet équipement qui regroupe la **crèche Graine de Malice**, un **Relais d'assistantes maternelles**, et un **Lieu d'accueil enfants parents** mutualisé avec la consultation du service de Protection maternelle infantile du Département.

Cette structure intercommunale de 933 m² a été conçue avec le concours des professionnels de la petite enfance, et notamment du personnel de la crèche Graine de Malice, qui ont pensé les espaces pour répondre aux besoins des tout-petits, ainsi qu'aux familles.

Spacieux, lumineux et fonctionnel, ce lieu dédié à l'épanouissement de l'enfant a permis d'augmenter la capacité d'accueil de la crèche de 10 places, soit un agrément de 30 places pour accueillir les enfants de l'agglomération. Installés depuis le 26 octobre, petits et grands ont déjà pris leurs marques !

Madame le Maire, Martine Faïta, et les élus communautaires ont salué le travail accompli par Christian Trouiller, ancien président de ViennAgglo qui a soutenu ce projet né en 2013.

L'opération s'élève à 3 276 000 € financée à hauteur de 862 700 € par la CAF et 330 000 € par le Conseil départemental. **La participation de la Ville, par la cession d'un terrain communal d'une valeur de 255 000 €, a permis de conserver ces services de proximité, chers aux habitants.**



Devenez propriétaire !



✓ Le Clos des Jasmins

À saisir... 3 villas neuves encore disponibles

Villas T3 de 71 m² environ, situées rue de l'Europe, au cœur d'un petit lotissement sécurisé (portail électrique et contrôle d'accès). Chaque villa est composée de deux niveaux.

Les + : Terrain clôturé d'environ 155 m², comprenant un jardin privatif, une terrasse, un garage boxé et une place de stationnement couverte d'une pergola.

Prix de vente : 165 000 € TTC (hors frais de notaire). Villas réservées à l'accession sociale.

Renseignements ou dépôt de dossier : Manon Le Tortorec au 04 27 69 20 34 - manon.le-tortorec@advivo.fr

✓ La résidence Îlot Maniez

Quatre T2 et quatre T3 neufs disponibles à la vente !

La résidence Îlot Maniez, certifiée Qualitel, est située en cœur de ville. Elle se compose de trois bâtiments, soit 41 logements, en location ou en accession sociale.

Les + : Chaque appartement bénéficie d'un garage en sous-sol, d'une terrasse et d'espaces verts environnants.

Offre promotionnelle jusqu'au 31 décembre 2017 : Prix de vente indicatifs (avec promotion, hors frais de notaire) : T3 de 65 m² à partir de 189 000 € TTC - T2 de 50 m² à 59 m² à partir de 142 000 € TTC.

Contact : Aurélie Frontera au 04 74 78 39 00 - accueil@advivo.fr



✓ *Le mot des élus...*

*Marie-Pierre Christophle
Adjointe en charge
des affaires scolaires*



“ Les jeunes élus se sont spontanément mobilisés pour aider les victimes de l'ouragan Irma. Cette générosité est tout à leur honneur. Ils peuvent être fiers d'eux ! ”

≡ *La cantine Dolto a 10 ans !*

La salle de restauration scolaire de l'école Françoise Dolto a ouvert le 1^{er} octobre 2007. Auparavant, à l'heure du déjeuner, les élèves allaient à pied jusqu'au groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau. Avec une vingtaine d'inscrits à ses débuts, ce pôle de restauration accueille maintenant, et quotidiennement, cinquante enfants sur deux services.

Les écoliers et les agents de restauration ont marqué cet anniversaire autour de gâteaux au chocolat et de bougies.



≡ *Conseil Municipal des Enfants*

Opération solidaire

L'ouragan Irma qui s'est abattu sur les Antilles, les îles françaises de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, a causé des dégâts considérables. Face à la détresse des habitants, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont décidé d'agir, en vendant des gâteaux à la sortie des écoles. Une action solidaire qui leur a permis de collecter 210 €, destinés à aider les victimes.

L'opération était supervisée par les bénévoles du Secours Populaire, avec le concours des agents du service périscolaire et le soutien de Marie-Pierre Christophle, adjointe aux affaires scolaires.



Entretenir le devoir de mémoire

Les jeunes élus sont régulièrement présents lors des commémorations. Ils ont vécu un grand moment d'histoire durant la cérémonie du 11 Novembre, lorsque Madame le Maire, Martine Faïta, a honoré un porte-drapeau. C'est avec émotion que Jean Yopouyan a reçu la médaille des 10 ans et le diplôme d'honneur de porte-drapeau de la Fédération Nationale des Combattants de moins de 20 ans, en reconnaissance de ses 15 années de fidélité à la fonction de porte-drapeau.

Une distinction qui lui a été remise devant ses camarades, Gérard Thomann, président délégué des Combattants de moins de 20 ans, section 38, et Louis Bardin, les autorités civiles et militaires, les élus et personnalités locales, les musiciens et la chorale intergénérationnelle des Tambours de Vienne et du Pays viennois.



Municipalité

✓ *Le mot des élus...*

*Françoise Moussier
Adjointe aux sports
et à la vie associative*



“ Dès la première édition, la Foulée des Forges qui s'inscrit dans le label « Pont-Évêque, Ville active et sportive » a su marquer son identité en conservant le côté rassembleur de cet événement sportif né il y a 24 ans. J'adresse mes sincères remerciements à tous les acteurs qui ont participé à l'organisation, avec une mention spéciale aux bénévoles de Sportitude +. ”

≡ 253 participants à La Foulée des Forges

Le passage de relais entre le Cross de la Municipalité et la Foulée des Forges s'est fait en douceur. Après avoir porté l'organisation pendant 23 ans, la municipalité a transmis le flambeau à l'association Sportitude +, sans bien sûr abandonner la course puisque la Ville reste le premier partenaire, logistique et financier.

Près de 80 bénévoles : membres actifs de Sportitude +, élus, associations et partenaires ont participé à l'organisation, avec l'aide des services techniques de la mairie, et contribué à la réussite de cet événement sportif.



≡ Un trail nocturne pour la compétition



Premier changement majeur : les courses des 5 et 15 km ont été remplacées par un Trail nocturne, qui a remporté un beau succès avec 77 coureurs au départ des 9 km et 100 athlètes aux 17 km.

L'association Oxyteam proposait un échauffement collectif, histoire de se mettre en condition avant de s'élancer dans la nuit, à la lumière des lampes frontales.

≡ Des courses enfants pour l'esprit sportif

La jeunesse était également bien représentée avec 39 enfants aux 680 m et 37 aux 1 500 m, bien décidés à mériter leur médaille. Les sportifs en herbe étaient d'autant plus motivés que le club rhonalpin de canicross ouvrait la course.



Pont-Évêque dans l'Agglomération

Hier, Pont-Évêque au sein de ViennAgglo



La fusion est actée

Au 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois va officiellement fusionner avec la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, et prendra le nom de **Vienn-Condrieu Agglomération**. Cette intercommunalité regroupera 30 communes : 18 issues de ViennAgglo, 11 constituant la CCRC, et Meyssiez qui a souhaité intégrer ce tout nouveau bassin de vie qui représentera près de 90 000 habitants. L'objectif de ce rapprochement est de réaliser des économies d'échelle en mutualisant certains services, avec la volonté de peser face au Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole et Valence Romans Agglo.

Ce regroupement est l'occasion de revenir sur l'histoire de ViennAgglo et d'évoquer la place que tient Pont-Évêque dans son fonctionnement.

Souvenez-vous, c'était hier...

- ✓ **1960** : naissance du District de l'Agglomération Viennoise qui comptait 7 communes : Vienne, Pont-Évêque, Reventin-Vaugris, Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Cyr-sur-Rhône, Seyssuel.
- ✓ **2002** : le District étend son territoire et devient la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois (CAPV). Elle se compose alors de 18 communes : Vienne, Chasse-sur-Rhône, Chonas L'Ambellan,

Chuzelles, Les Côtes d'Arey, Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Luzinay, Moidieu-Détourbe, Pont-Évêque, Reventin-Vaugris, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Sorlin-de-Vienne, Septème, Serpaize, Seyssuel, Vilette-de-Vienne.

✓ **2011** : la CAPV prend officiellement le nom de ViennAgglo.

✓ **2012** : ViennAgglo rejoint le Pôle métropolitain Auvergne-Rhône-Alpes.

Aujourd'hui

ViennAgglo : un partenaire de choix

Le partenariat entre Pont-Évêque et ViennAgglo a permis d'accompagner la municipalité dans sa volonté d'accueillir et de développer des équipements et services de qualité, contribuant à la qualité de vie et au bien-être des habitants.

La ludothèque a ainsi bénéficié d'un programme d'agrandissement qui a permis de doubler sa surface de jeux. La médiathèque profite du rayonnement de la vie culturelle du Pays viennois, et les habitants se retrouvent autour de temps festifs (Caravan'jazz, Caravan'jeux...).

Le Pôle petite enfance intercommunal, d'une capacité de 30 lits, est construit sur un terrain communal d'une valeur de 255 000 € cédé à ViennAgglo pour l'euro symbolique. Cette participation répond à une volonté de conserver l'activité pour maintenir les emplois, puisqu'il abritera la crèche Graine de malice, un



Relais d'assistantes maternelles, et un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) mutualisé avec la consultation du service de Protection maternelle infantile du Département (PMI).

→ Pont-Évêque : un partenaire de poids

Pont-Évêque est une commune riche de son passé industriel. Pour conserver cette prédominance qui fait partie intégrante de son identité, la municipalité avait choisi d'instaurer une fiscalité professionnelle faible, pour attirer le plus grand nombre d'entrepreneurs. Pari réussi puisqu'un peu plus de 360 entreprises sont installées sur la commune.

Aujourd'hui, avec 7,3 % des habitants, Pont-Évêque est le plus important contributeur fiscal net de ViennAgglo, ce qui démontre **le rôle prépondérant qu'a la commune dans le développement de l'Agglomération.**

En dépit des difficultés, Pont-Évêque a engagé une reconquête de son image, avec des investissements ambitieux et réalistes. Un travail de fond qui porte ses fruits, comme le prouvent l'installation de nouvelles

entreprises et l'engouement pour les opérations immobilières telles que Renaissance ou la Résidence intergénérationnelle, qui fait dire aux Episcopontains : **« Nous sommes de nouveau fiers d'habiter à Pont-Évêque ».**

≡ Qu'en sera-t-il demain ?

La gestion de l'intercommunalité se fera à plus grande échelle, avec des enjeux importants pour notre territoire qui influenceront sur l'avenir de Pont-Évêque.

Citons pour exemple les principales compétences de Vienne-Condrieu Agglomération :

- ✓ Développement économique, soutien à l'agriculture locale, tourisme
- ✓ Transports urbains, interurbains, scolaires, à la demande, modes de déplacements doux
- ✓ Environnement, gestion des déchets, plan climat...
- ✓ Voiries intercommunautaires
- ✓ Aménagement de l'espace, PLU
- ✓ Aires d'accueil des gens du voyage
- ✓ Événements ayant un rayonnement communautaire (Jazz à Vienne...)

Le coin de la médiathèque

À la découverte du 7^{ème} art

- ✓ **Jusqu'au 22 décembre** : exposition sur Charlie Chaplin, icône du cinéma muet.
- ✓ **Samedi 9 décembre**, de 9 h 30 à 12 h, **mercredis 13 et 20 décembre**, de 15 h à 17 h : présentation de la malle « Balbuciné » : zootrope, lanterne magique qui ont lancé les prémices du cinéma avec manipulation et mise en mouvement d'images.
- ✓ **Vendredi 15 décembre**, à 18 h, salle Boris Vian : l'auteur André Trabet présentera son dernier livre « Papy, raconte-moi ».



Le rendez-vous des P'tits lecteurs

Il n'est jamais trop tôt pour se familiariser avec la lecture. C'est pourquoi un jeudi par mois, l'équipe de la médiathèque Boris Vian organise des lectures interactives destinées aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte.

Inscription Les séances sont gratuites
au 04 74 57 64 30 ou
mediatheque@ville-pont-eveque.fr

Les prochaines auront lieu les 14 décembre, 11 janvier, 1^{er} février, 8 mars, 5 avril, 3 mai et 14 juin, de 10h15 à 10h30 et de 10h40 à 11h.



Le coin de la ludothèque

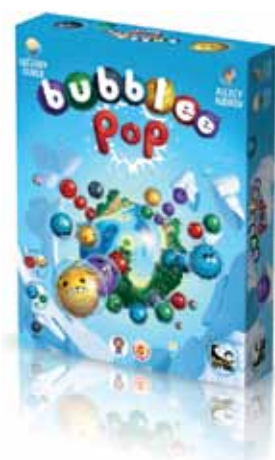
Le coup de cœur des ludothécaires

Les Bubblees sont de petites créatures rondes et colorées aux pouvoirs étranges. Elles flottent dans le ciel, et finissent par tomber de bulle en bulle, attirées par l'apesanteur. Le hasard faisant, lors de leur arrivée sur les planètes, les Bubblees égarent souvent leurs semblables... Vous devrez les rassembler par 3, les aligner par couleurs pour déclencher leurs pouvoirs.

Bubblee Pop est un jeu basé sur la mécanique du match 3 rendu populaire par les jeux sur smartphone comme Candy Crush.

Il a remporté un trophée au Festival Ludique International de Partenay (FLIP) en 2015 dans la catégorie "Réflexion".

De 1 à 2 joueurs
À partir de 8 ans
Durée d'une partie :
30 minutes





sarl abcpeinture
embellir votre patrimoine

- Peinture - Plâtrerie - Décoration
- Rénovation Intérieure & Neuf
- Intervention suite sinistre

04.74.31.05.46
www.abcpeinture.fr
ZI de l'Abbaye - **PONT EVEQUE**





ALFA X PNEU
04 74 79 98 46

- Courroie de distribution**
- Disques/Plaquettes**
- Echappement**
- Géométrie**
- Pneumatiques**
- Entretien**

etc...

34, avenue Georges et Louis Frèrejean
Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÉVÊQUE

✓ Le mot des élus...

*Gisèle Delolme
Adjointe aux
affaires sociales*



“ Pour répondre aux attentes des habitants et dans une optique de coordination des services, le CCAS a adopté de nouveaux horaires. Désormais, l'accueil est ouvert du lundi au vendredi, de 8h 15 à 12h et de 13h à 17h. Notez-le bien ! ”

≡ Le trophée des Sans Souci

Les amateurs de pétanque du club des Sans Souci ont participé à un concours de boules, organisé par Véronique, l'animatrice. Huit doublettes se sont affrontées sous la direction de Maurice, promu au rang d'arbitre. Huguette Latout et Serge Basso ont brillamment remporté le trophée du club.

≡ Les seniors entretiennent leur forme !

Chaque lundi, de 10h30 à 11h30, les membres du club des Sans Souci ont rendez-vous à la salle des fêtes avec Michèle Bardin, pour leur séance de gymnastique douce. Chacun suit le programme à son rythme, selon ses aptitudes, l'essentiel étant d'entretenir son capital santé plaisir, dans la joie et la bonne humeur.

≡ À la découverte des Floralties

14 personnes se sont rendues à Bourg-en-Bresse, aux Floralties. Unique en Auvergne-Rhône-Alpes, cette exposition horticole et florale est devenue l'une des plus importantes de France. Les aînés ont été émerveillés par la beauté des compositions et des massifs.



≡ Déjeuner gourmand au Comptoir des criques

55 adhérents du club des Sans Souci ont déjeuné au Comptoir des criques, avec Véronique, l'animatrice, et Gisèle Delolme, adjointe en charge du CCAS. Tous ont apprécié le menu de choix : terrine de lapin ou cervelas de saumon, magret de canette aux châtaignes, Saint-Marcellin, verrine de fromage blanc et précieux chococaramel.

≡ Soirée conviviale au Jardin partagé

Les membres du Jardin partagé ont organisé un apéritif dînatoire, pour présenter leur projet aux élus et aux encadrants. C'est avec fierté que ces jardiniers amateurs ont fait découvrir le potager à leurs invités, qui n'ont pas tari d'éloges, tant leur travail est conséquent.



Centre Socioculturel "Arc-en-Ciel"

≡ Vacances de la Toussaint sous le signe d'Halloween

MÊME PAS...

PEUR !



➔ Monstre et compagnie au Mas des Prés

Vacances joyeuses et animées avec les célèbres créatures de Monstropolis.

Téméraires, les enfants sont allés défier les monstres à Krappa'Hutte et aux Grottes de la Balme. L'histoire ne dit pas s'ils les ont trouvés, mais chut... Le secret est bien gardé !



➔ Activités non-stop au Secteur jeunesse

Vacances pétillantes autour d'Halloween : sculptures de citrouilles, soirée cuisine de l'horreur, loup garou bougie, fabrication de costumes, sans oublier les incontournables Koh-Lanta et le repas presque parfait.



Les ados ont multiplié les activités : sortie patinoire et promenade à Lyon, visite du Musée Gallo-Romain, petit-déjeuner suivi d'un échange autour du Bien Vivre Ensemble, et en nouveauté, un tournoi de Bubble foot au Complexe sportif Olympia Sports.

Centre Socioculturel "Arc-en-Ciel"

Secteur adultes familles

Après-midi portes-ouvertes

L'équipe au grand complet a accueilli les habitants autour d'une série d'animations : initiations aux ateliers et activités organisées par le Centre, et avec le concours des associations.

Un spectacle de clown et de magie clôturait ce temps de rencontre.



Sortie familles

60 habitants, accompagnés de quatre membres du Centre socioculturel Arc-en-Ciel : la médiatrice santé, les animatrices du secteur adultes-familles, P@sserelle emploi et secteur jeunesse, et la responsable secteur adultes-familles. La journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance, avec au programme la visite du musée Gallo-Romain de Fourvière, sous forme de chasse au trésor, suivie par une après-midi jeux à Max Aventure avec chasse aux bonbons, jeu des couleurs musical... La prochaine sortie famille aura lieu fin janvier : direction, la montagne !



Action Santé

Dans le cadre de l'opération nationale de prévention sur le dépistage du cancer du sein, Octobre Rose, une dizaine d'habitantes, accompagnées de la médiatrice santé, ont assisté à la pièce de théâtre « Pas de quoi en faire un plat ».

P@sserelle Emploi

Reprise de l'atelier Effet papillon

L'objectif ? Comprendre les processus en jeu dans la recherche d'emploi et le recrutement afin de devenir autonome :

- ✓ Définir un projet professionnel réaliste et réalisable et établir un plan d'action avec une méthodologie active et efficace
- ✓ Construire des outils adaptés de prospection : CV, lettre de motivation, démarche réseau...

Le module comprend 10 séances, les lundis de 13h30 à 16h30, animées par Nadège Ferriol psychologue du travail. Elles se déroulent hors vacances scolaires, de novembre 2017 à Janvier 2018.

Le principe ? Chaque séance aborde un thème. Les groupes sont limités à 10 personnes, sur inscription.

Agenda

Du 5 au 10 mars...

Semaine de la femme

Cette année, c'est toute une semaine d'activités consacrées aux femmes qui se profile : sorties culturelles, bien-être, tables-rondes...

Vie économique

≡ **Jean-Michel Rousset**
Directeur des Pompes Funèbres
de l'Agglomération Viennoise

(46, Montée Lucien Magnat)
04 74 57 17 17



Comment devient-on directeur de Pompes funèbres ?

« C'est une question que l'on me pose souvent ! Bien évidemment, ce n'est pas le genre de métier dont on rêve quand on est enfant !

À la base, j'ai une formation de fleuriste. J'ai créé l'enseigne "Fleur bleue" en 1987, au 55 Montée Lucien Magnat. Étant natif de Pont-Évêque : mon père, Georges, a été conseiller municipal, et ma maman, Étiennette, s'est longtemps occupée de l'église et du catéchisme, je suis tout naturellement resté sur la commune.

Un jour, j'ai été sollicité par un ami qui venait d'être frappé par la perte brutale de son fils. J'ai découvert un univers qui m'était inconnu et qui contrairement aux préjugés, est un domaine profondément humain, qui touche à ce que l'on a de plus intime : la famille.

Cette expérience m'a marqué : j'ai vraiment eu le sentiment d'être utile. L'idée a fait son chemin et en 1995, en parallèle de ma boutique de fleurs, j'ai ouvert un service de pompes funèbres ».

Les deux métiers sont-ils compatibles ?

« Sans doute que oui, mais j'ai fait un choix. En 2011, j'ai saisi l'opportunité de me rapprocher du centre-ville et cessé l'activité de fleuriste pour me consacrer uniquement aux pompes funèbres.

J'ai créé Les Pompes Funèbres de l'Agglomération Viennoise, au 46 Montée Lucien Magnat, et développé

les services en m'appuyant sur une double formation de dirigeant d'entreprise de pompes funèbres et de conseiller funéraire ».

Quelles sont pour vous les qualités requises pour exercer ce métier ?

« Avant tout il faut aimer les gens, savoir les accompagner tout en restant professionnel. C'est une exigence que je partage avec mon équipe puisque j'emploie quatre salariés : Lucile, Gilbert, Christophe et Tim. À cela s'ajoutent la discrétion, le sens du conseil et les compétences ».

Quelles sont les difficultés ?

« C'est un métier difficile, auréolé d'idées reçues qui veut que l'on profite de l'état de faiblesse des personnes en deuil, pour survendre des prestations. Ce n'est pas du tout ma vision de la profession, c'est pourquoi j'ai adhéré au réseau Le Choix Funéraire qui protège contre ce genre de dérives.

De nos jours, le rapport à la mort a évolué. Beaucoup de gens souhaitent préparer leurs funérailles en souscrivant un contrat obsèques pour financer la cérémonie et s'assurer que leurs dernières volontés seront respectées. Nous bénéficions d'ailleurs du Label "Éco + funéraire". Aujourd'hui, j'ai un portefeuille de 500 contrats obsèques, ce qui montre que les besoins sont bien réels ».

Vie pratique

≡ Numéros utiles

- ✓ **Police Nationale** : commissariat de police de Vienne au 04 74 78 06 78
- ✓ **Pôle Tranquillité Publique** : 7 jours/7 et 24h/24 : 04 74 57 28 88
Au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville : ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- ✓ **Sapeurs-Pompiers** : composez le 18
- ✓ **SAMU** : composez le 15
- ✓ **Médecin de garde** : composez le 15
- ✓ **Pont-É-Infirmières soins à domicile** : ROUSSET Christine, BESSAT Sylvie, CHÂTAIN Odile, MOULIN Marie-Sophie, PAUL Fabienne - 139, Montée Lucien Magnat - 06 86 34 48 34
- ✓ **Cabinet infirmier soins à domicile** : CHAPUIS Laure 06 09 51 91 65, DESROCHES Isabelle 07 61 70 91 74, KCHAOU Samia 06 50 42 33 87, ROLLAND Delphine 06 82 32 72 93 92, allée de la Tour - Résidence du Soleil
- ✓ **Pédicure - Podologue** : CERDON Lucie 04 74 48 09 89 - 92, allée de la Tour - Résidence du Soleil
- ✓ **Diététiciennes** : DURAND Céline 06 30 54 11 32 - AREZKI Sofia 07 69 86 67 04
- ✓ **Psychologue** : CARLES Florence 06 60 98 49 35
- ✓ **Pharmacie de garde** : Pour trouver la pharmacie de garde, il n'est plus nécessaire de se présenter au commissariat de Vienne. Il suffit de composer le 3237, d'un téléphone fixe, mobile, ou de se connecter sur <http://www.3237.fr> pour être mis en relation avec le professionnel le plus proche de chez vous. Ce service audiotel est accessible 24h/24 ; tarif : 0.35 € TTC/minute
- ✓ **Urgence dentaire** : 04 76 00 06 66
- ✓ **Vétérinaire de garde** : 04 74 57 79 37
- ✓ **Suez** : Contact 0 810 796 796 - Urgence 0 977 401 133
- ✓ **Hôtel de ville** : 04 74 57 28 80 - Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h, le samedi matin de 9 h 15 à 11 h 30 - **Nouvelle adresse** : 1, Place Claude Barbier - BP 50057 - 38783 Pont-Évêque Cedex
- ✓ **Accueil des Services techniques** : L'accueil des Services techniques de la mairie est ouvert les : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13 h à 17 h et le mercredi, de 8 h 15 à 12 h. Les personnes qui souhaitent des renseignements ou un rendez-vous sont invitées à téléphoner ou se présenter durant ces plages horaires.
- ✓ **Centre Socioculturel "Arc-en-ciel"** : 04 74 16 17 00
- ✓ **Médiathèque** : 04 74 57 64 30 - Mardi : 16h - 18h30 ; Mercredi : 9h30 - 12h / 14h - 18h30 ; Jeudi : 10h - 12h ; Vendredi : 16h - 18h30 ; Samedi : 9h30 - 12h.
- ✓ **Ludothèque** : 04 74 57 76 60 - Mardi : 16h30 - 18h ; Mercredi : 9h30 - 12h / 14h - 18h ; Jeudi : 9h - 11h30 / 16h30 - 18h ; Vendredi : 16h30 - 18h ; Samedi : 9h30 - 12h.
- ✓ **Agence ADVIVO** : 04 27 69 20 60



≡ Rencontrez vos élus...

Madame le Maire et les élus tiennent une permanence à l'Hôtel de Ville, sans rendez-vous, **le premier samedi du mois, de 9h 15 à 11 h.**

≡ Collectes sélectives

Le ramassage des poubelles jaunes se fera les : **21 décembre, 4 et 18 janvier, 1^{er} et 15 février.**
Attention : Pour des raisons de sécurité, les conteneurs ne doivent pas rester sur la voie publique. Pensez à les rentrer dès le passage du camion de collecte.

Les brèves

≡ *Automobilistes : Adoptez les démarches en ligne*

Désormais, il n'est plus utile de se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour immatriculer un véhicule, ou effectuer des démarches relatives au permis de conduire.

✓ Vous souhaitez refaire votre carte grise, changer l'adresse qui y figure, déclarer la vente de votre véhicule, changer le titulaire du véhicule, connectez-vous sur :

<http://immatriculation.ants.gouv.fr>

✓ Vous souhaitez vous inscrire au permis de conduire pour passer les examens, demander la fabrication d'un nouveau permis de conduire, rendez-vous sur :

<http://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

✓ Pour les demandes d'échange de permis de conduire étrangers ou les demandes de permis de conduire international, allez sur : <http://www.gard.gouv.fr>

≡ *L'hiver approche : isolez-vous !*



Pour réaliser des économies d'énergie et d'argent, il est indispensable d'isoler son habitation pour éviter les infiltrations d'air froid et les déperditions de chaleur. Pour vous aider, l'État lance l'opération : "Isolez les combles de votre maison pour 1€" et réalisez jusqu'à 30 % d'économie ! **Pour plus d'informations, rendez-vous sur : Rénovation info service <http://renovation-info-service.gouv.fr/vos-aides-financieres> - <https://www.prime-isolation.fr/> et vérifiez si vous êtes éligible : <https://isolations-france.fr/>**

≡ *Prévention des cambriolages : soyez vigilants !*

En période de vacances, les risques de cambriolages sont accrus alors, soyez vigilants. Suivez les conseils de la Police Nationale et n'hésitez pas à faire appel à ses services, en vous inscrivant à l'Opération Tranquillité Vacances qui fonctionne toute l'année. Pour en bénéficier, contactez le Commissariat de Police Nationale de Vienne, 6 place Pierre Semard (04 74 78 06 78) ou venez directement au Pôle Tranquillité Publique (04 74 57 28 88) qui transmettra les renseignements. Des patrouilles complémentaires seront assurées pour surveiller spécifiquement votre habitation, durant votre absence.

≡ *Pacte civil de solidarité : les démarches en mairie*

Désormais, les démarches pour engager un Pacte civil de solidarité (Pacs) peuvent se faire auprès des services de la mairie de la commune de résidence, et la signature devant l'officier d'état civil. Il est toujours possible d'effectuer ces formalités chez un notaire.



ADE MOTO
Christian Colin

MOTOS - SCOOTER - QUADS
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF :

DERBI 

AV. DENIS CRAPON
38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 57 75 47



MENUISERIE
Bernard MEUNIER

BOIS - ALU - PVC - AGENCEMENT

Atelier : 38780 PONT-ÉVÊQUE
Siège social : 38121 CHONAS L'AMBALLAN

06 80 13 32 66

menuiserie.bernard.meunier@orange.fr



État civil

≡ Bienvenue à bébé !

Malo, Eric, Jean-Marc CARREL	le 06 septembre
Bradley ASSIGNON	le 12 septembre
Eva ARIÖZ	le 18 septembre
Tony CHEETHAM	le 20 septembre
Slimane BENLARBI	le 23 septembre
Imane TAGHZAOU	le 24 septembre
Anastasia KOSTIC	le 03 octobre
Zineb GHEMBAZA	le 07 octobre
Nahîl ANNAD	le 09 octobre
Naïa MANTERO BERNIER	le 10 octobre
Adam KECIR	le 14 octobre
Berkan EDIS	le 18 octobre
Kâmil BELBRAHEM	le 22 octobre
Amelia REZIG	le 27 octobre
Sarah AMARI	le 26 octobre
Naïm JILALI	le 28 octobre



≡ Ils nous ont quittés...

Colette GRAS, née PICHON	le 2 septembre
Said AICHE	le 11 septembre
Marie MASSOT	le 25 septembre
André HAUVEL	le 3 octobre
Zina HITOUCHE, née BOUGRIOU	le 19 octobre

≡ Ils se sont dit oui...

Anthony FUSIL et Sarah DA CUNHA DE MACEDO	le 23 septembre
Muhammed ALTINTAS et Leyla AKSOY	le 07 octobre
Mustafa TEMIR et Merve KARAAGAC	le 14 octobre
Emmanuel GRAJALES et Annie HACIKOGLU	le 14 octobre
Djemel ALI-GUECHI et Fatima BENSALAH	le 14 octobre

Tribune libre

≡ Au dernier conseil municipal

Lors de la dernière séance du conseil municipal la minorité ne s'est pas opposée au projet de PLU du Cabinet d'études VALLEE. Nous avons cependant tenu à expliquer très clairement notre position. Il s'agit en effet de la dernière possibilité de concevoir un PLU au niveau municipal, les PLU seront gérés au niveau intercommunal (PLUI) Il était pour nous important que les décisions restent au niveau de notre échelon municipal et non pas sous la responsabilité de la nouvelle intercommunalité Vienne - Condrieu. Cela n'obèrera pas des études bilatérales sur les zones voisines. Notre position ne signifie pas que le processus d'élaboration nous ait donné satisfaction et nous l'avons exprimé à chaque étape (quasi absence de concertation avec les habitants, méconnaissance de certaines zones, absence de réelles réunions de travail avec l'ensemble des élus, présentation plus que sommaire dans les instances, et transmission aux élus de l'énorme dossier dont la durée de téléchargement était de deux jours ouvrables pour le dernier conseil). Nous avons précisé ces éléments lors de la séance.

Calendrier des fêtes

DÉCEMBRE	DU 8 AU 29	Noël en Fête	Place Claude Barbier
	SAMEDI 9	Téléthon organisé par le Centre socioculturel Arc-en-ciel	Place Claude Barbier
	DIMANCHE 10	Dimfit Sport Santé de Zumba'Ponté	À la salle des fêtes De 10h à 12h
		Concert de Noël de l'Ensemble vocal des Tambours et Clairons de Vienne et du Pays Viennois	À l'église À 15h
	DIMANCHE 17	Matinée boudin de l'ACCA	Sous la halle
	DIMANCHE 31	Réveillon du CCAS	Au restaurant Jacques-Yves Cousteau
JANVIER	DIMANCHE 7	Présentation des Vœux <i>Meilleurs vœux</i> 2018 de Madame le Maire à la population	À la salle des fêtes À 18h
	DIMANCHE 14	Dimfit Sport Santé de Zumba'Ponté	À la salle des fêtes De 10h à 12h
	SAMEDI 20	Assemblée Générale de BMX Pont-Évêque	À la salle des fêtes À 14h
	DIMANCHE 21	Dimfit Sport Santé de Zumba'Ponté	À la salle des fêtes De 10h à 12h
FÉVRIER	DIMANCHE 4	Repas des Têtes Blanches de la Commune Libre Les Gaulois	À la salle des fêtes À 11h30
	DIMANCHE 11	Matinée huîtres de la Commune Libre Les Gaulois	À la salle des fêtes De 10h à 13h
	DIMANCHE 18	Dimfit Sport Santé de Zumba'Ponté	À la salle des fêtes De 10h à 12h

www.ville-pont-eveque.fr

 @PontEveque38



axeo
services
Particuliers & Professionnels

www.axeoservices.fr

N°Tél 04 74 16 84 87

vienn@axeoservices.fr
Société indépendante membre du réseau AXEO Services

**68, montée Lucien Magnat
38780 PONT-ÉVÊQUE**

*Valeur requérant pour les services au particulier (hors part. 100 euros de la CCAS)

did

« L'art de la table éphémère »
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS
ASSOCIATIONS - COLLECTIVITÉS




**Vaisselle et nappage jetable - Déco
Produits et matériels d'entretien...**

197, ZA de Remoulon - Route de Cancanne - 38780 Pont-Évêque
Tél. 04 74 15 00 75
sasdid@orange.fr